

# Commission Nationale pour la Protection des Données



COMMISSION NATIONALE  
POUR LA PROTECTION  
DES DONNÉES

Conférence de Presse

Rapport d'activité 2007

Luxembourg

28 mai 2008

# Résumé introductif

## Commission nationale pour la protection des données : 5 années d'activités intenses

8.800 traitements de données notifiées
3.100 demandes d'autorisations
150 plaintes et vérifications de licéité
20 avis projets de lois et de règlements

## Simplification de la loi (Loi du 27 juillet 2007, entrée en vigueur le 01/09/07)

- Mérites :
  - clarifications
  - allègement des formalités administratives
- Niveau de protection intact :
  - maintien de l'autorisation préalable : surveillance & lieu de travail
  - données génétiques (même dans la recherche biomédicale et en matière de santé publique)
  - interconnexions de fichiers même étatique (sauf prévues expressément par la loi)
  - extension aux données biométriques

## Progrès importants dans l'action de la Commission nationale

- elle est de plus en plus consultée préalablement et ses recommandations sont mieux prises en compte
- quelques contrôles ponctuels (d'initiative propre ou suite à plainte) et une investigation d'envergure
- la Commission nationale voit ses effectifs de personnel augmenter et a optimisé son fonctionnement



# Les activités en 2007 (1)

## *Conseil et guidance :*

---

La Commission nationale est de plus en plus souvent consultée préalablement, ses recommandations sont écoutées et prises en compte:

- Concertation avec les organisations représentatives sectorielles, les principaux acteurs économiques, l'Etat et les organismes publics
  - poursuite de la politique de dialogue constructif avec les acteurs publics et privés
  - accent mis sur les efforts de promotion des bonnes pratiques et de guidance concrète
  - coopération avec le Comité National d'Ethique et de Recherche (Projets de recherche biomédicale)
- Séances d'information, conférences, exposés
  - un accent particulier a été mis sur la présentation de la loi révisée et sur la relation avec les chargés de la protection des données propres aux entreprises, administrations, organisations
- Réponse aux demandes de renseignements
  - nombre de demandes de renseignements élevé : 2.018 en 2007 (2.080 en 2006) dont 1.900 demandes de renseignements par téléphone
  - amélioration continue de la prise en charge, tant sur le plan organisationnel qu'au niveau de la qualité des explications données et solutions proposées



# Les activités en 2007 (2)

## *Supervision de l'application de la loi*

---

- **Formalités préalables :**

- vérification et enregistrement des **traitements notifiés**: 1300 en 2007
- examen des **demandes d'autorisation** : décisions souvent avec restrictions et conditions de mise en œuvre (usage des données, mesures de sécurité, durée de conservation)
- registre public consultable sur [www.cnpd.lu](http://www.cnpd.lu) : 9.900 traitements de 3.900 déclarants
- simplification des formalités à l'initiative de la Commission nationale :  
(Autorisations uniques et amélioration des formulaires électroniques interactifs, formulaires spécifiques)

- **Autorisation en cas de transferts de données vers des pays hors UE**

- clauses contractuelles standard approuvées par la Commission européenne
- chartes de règles contraignantes d'entreprise de groupes de sociétés

- **Traitement des Plaintes, Vérification de Licéité et investigations**

- 34 dossiers de plaintes & demandes de vérification (30 en 2006)
- **contrôles et actions d'investigation** de la propre initiative de la Commission nationale :  
traitements de données d'envergure ou données particulièrement sensibles





# Les activités en 2007 (3)

## *Information du public*

---

- **Actions de sensibilisation du public :**
  - 1<sup>ère</sup> Journée européenne de la protection des données (28 janvier 2007)
    - participation à cette journée avec une campagne de communication
- **Reflets de l'activité de la Commission nationale dans la presse :**
  - 143 citations (79 en 2006)
- **Outil de communication : le site Internet ([www.cnpd.lu](http://www.cnpd.lu))**
  - 256.196 visites (jusqu'à 1.600 visites par jour)
  - représente le vecteur de courant pour la communication avec le public et avec les professionnels
  - plateforme interactive pour les formalités prescrites par la loi et les réactions des citoyens : 37 % des notifications remplies en 2007 en ligne par le biais du formulaire électronique
- **Formations, exposés et conférences publiques :**
  - conférences organisées par des organismes publics, privés (lycées, Clussil, Luxembourg Internet Society, organisations syndicales, associations)
  - intervention dans le cadre de la formation «Management de la Sécurité des Systèmes d'Information» (MSSI) à l'Université de Luxembourg
  - table ronde avec des interlocuteurs professionnels internationaux (spécialistes & représentants d'entreprises) membres de «European Pricay Officers' Network»



# Les activités en 2007 (4)

## *Avis & recommandations*

---

- Loi du 27 juillet 2007 modifiant les lois du 2 août 2002 et du 30 mai 2005 (projet de loi n° 5554). Avis de la Commission nationale déjà intervenu le 5 décembre 2005, il était susceptible d'être pris en compte dans les avis ultérieurs
- La Commission nationale a encore été consultée avant les discussions parlementaires et au cours de deux réunions de la [commission parlementaire](#) (les 19 avril et 8 mai 2007) en particulier au sujet des propositions d'amendements (Document parlementaire n° 5554/07)
- Plusieurs [avis en matière d'échange et partages de données au sein de l'administration](#) étatique : (avis du 23 mai 2007 portant sur l'avant-projet de loi (n° 5757) ayant pour objet la coopération interadministrative et judiciaire et le renforcement des moyens de l'Administration des Contributions Directes, de l'Administration de l'Enregistrement et des Douanes et de l'Administration des Douanes et Accises et portant modification de différentes lois les concernant, puis projet de loi n° 5757; projet de loi n° 5801)
- Suite à sa consultation par la Ville de Luxembourg : avis d'initiative du 23 novembre 2007 [relatif à l'interprétation et l'application de l'art 28](#) de la loi du 21 septembre 2006 [sur le bail à usage d'habitation](#) et modifiant certaines dispositions du Code civil (aspects de protection des données à prendre en compte lors de l'établissement d'un [cadastre des loyers](#))
- Au total: 7 avis émis en 2007 à la demande du gouvernement, [relatifs à des projets de loi ou de mesures règlementaires](#) ou administratives (p.ex. règlement grand-ducal fichier Polis)



# Temps forts et thèmes marquants en 2007

## *Quelques sujets délicats et arbitrages ardu*

---

- **Biométrie** : Nouveaux systèmes biométriques d'identification / authentification et de contrôle d'accès: privilégier le recours aux données ne laissant pas de traces
- Limitation de la prolifération de **bases de données** biométriques : **stockage** central uniquement dans les hypothèses où la finalité correspond à un enjeu de sécurité majeur et dépassant l'intérêt de l'organisme demandeur lui-même
- **Vidéosurveillance** dans les zone de sécurité : règlement grand-ducal du 1<sup>er</sup> août 2007 autorisant la création et l'exploitation par la Police: formation des agents
- **Géolocalisation** : Systèmes de plus en plus fréquents dans les véhicules d'entreprises et autres outils technologiques permettant la surveillance des salariés au travail: approche rigoureuse de la Commission nationale dans l'appréciation de la nécessité et proportionnalité de telles mesures
- Surveillance par l'employeur; critères de légitimation Art. L.261-1 du Code du travail
- Affaire SWIFT
- Interconnexions de fichiers : accès et échanges de données entre administrations publiques poursuivant des missions distinctes
- **Identifiant unique**: Groupe de travail interministériel préparant la révision de la loi du 30 mars 1979 organisant l'identification numérique des personnes.





# Les activités en 2007 (5)

## *Participation aux travaux européens*

---

- Participation aux travaux du **WP article 29** et aux autorités conjointes de contrôle Europol, Schengen, etc.
- Sous-groupe thématique '**Données médicales**':
  - document de travail sur les données relatives à la santé contenues dans les dossiers médicaux électroniques
- Sous-groupe thématique consacré aux échanges d'expériences dans le traitement de cas pratiques **«Case Handling Workshop»**. Thèmes et sujets abordés :
  - vidéosurveillance
  - données de santé
  - protection des données et accès aux documents publics
  - marketing direct (spam, etc.)
  - listes noires dans différents secteurs tels que télécom, location, assurances
  - crédit et solvabilité des personnes
  - biométrie
- Groupes de travail sur des **sujets technologiques** :
  - moteurs de recherche et respect du droit à la vie privée
  - carte à puce sans contact contenant les titres de transport
  - sensor-based networks – Radio-Frequency Identification
  - protection des données personnelles dans les réseaux sociaux virtuels





# Perspectives (1)

## *Sondage Eurobaromètre (avril 2008)*

---

- 2/3 des citoyens européens (= 2003) se disent soucieux de la façon dont les renseignements les concernant sont traités et inquiets de laisser leurs données sur Internet
- Au Luxembourg: régression spectaculaire du taux de ceux qui pensent que les gens ne sont guère conscients des questions de protection des données : 56% en 2008 contre 80% en 2003 ; (moyenne UE: 70% à 77%)
- 55% des personnes interrogées au Luxembourg connaissent l'obligation pour les responsables de les informer du traitement de leurs données et de la finalité poursuivie (23% en 2003; moyenne UE: 42% à 61%)
- Seulement 56% des responsables d'entreprises se disent très bien ou assez bien informés sur les obligations légales (moyenne UE: 69%)
- 86% des responsables d'entreprises pensent que les dispositions légales sont nécessaires pour protéger les consommateurs et les droits fondamentaux (~ UE: 91%)
- 50% pensent que les obligations sont trop strictes à certains égards et ne seraient nécessaires que dans certains secteurs (moyenne UE: 28%, BE: 44%, DE: 18%)
- Proportion remarquable des personnes ayant eu contact avec l'autorité de protection des données : 20% (moyenne UE: 6%)
- Bonne notoriété : 29% des citoyens ont entendu parler de la CNPD (23% en 2003)



## Perspectives (2)

### *Progrès importants pour l'action future*

---

A l'issue des cinq premières années d'activité de la Commission nationale les étapes qu'elle s'était fixées dans sa feuille de route tracée dans son rapport d'activité relatif à l'année 2003 ont été pour l'essentiel franchies :

- visibilité accrue et consultation plus fréquente au préalable
- expérience acquise
- approche constructive
- recommandations mieux prises en compte
- simplifications des formalités et accélération du traitement des dossiers
- renforcement appréciable des effectifs en personnel

Cela permettra encore mieux de répondre aux attentes du public



# Perspectives (3)

## *Priorités pour les années à venir*

---

- **Information du public** sur les risques et les droits en matière de protection de la vie privée: **sensibiliser les jeunes** en particulier en relation avec l'usage d'Internet
- **Guidance** à fournir aux entreprises, organismes et administrations publics
- Publication de recommandations thématiques et sectorielles
- Promotion du rôle du **chargé de la protection des données**; inciter les entreprises, associations et organismes publics à désigner un chargé dans leurs établissements
- **Contrôles ponctuels et des investigations** spontanées et à titre préventif pour des fichiers importants et sensibles où la confiance du public dans les institutions exige que le respect de la loi soit parfaitement assuré
- **Accompagnement des projets publics** ayant un impact sur la protection de la vie privée des citoyens : radars/caméras sur les routes, Identifiant unique, e-Government, e-Santé, etc.



# Vos questions ?





# Adresse et contacts

---

## Commission Nationale pour la Protection des Données

MM. Gérard Lommel (président)  
Pierre Weimerskirch & Thierry Lallemand  
(membres effectifs)

Mmes Josiane Pauly et Véronique Wagener  
M.François Thill (membres suppléants)

41, avenue de la Gare  
L-1611 Luxembourg  
Siège : L-4100 Esch-sur-Alzette

Tél.: 26 10 60 - 1  
Fax.: 26 10 60 - 29  
E-Mail: [info@cnpd.lu](mailto:info@cnpd.lu)  
[www.cnpd.lu](http://www.cnpd.lu)





COMMISSION NATIONALE  
POUR LA PROTECTION  
DES DONNÉES